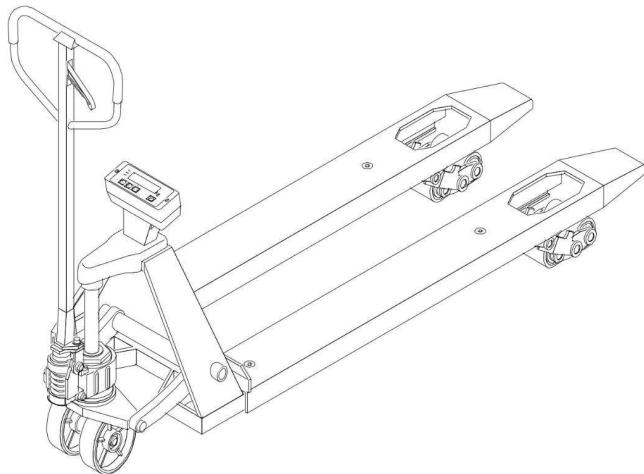


Ameise PTM 2.0 Scale

Instructions de service

FR



Valide depuis : 01/01/2019

Révision 01

Préface

Les présentes instructions de service sont une traduction des instructions de service originales.

Les connaissances nécessaires afin de pouvoir utiliser le chariot de façon sûre sont fournies par les présentes instructions de service. Les informations sont présentées de façon brève et claire. Les chapitres sont classés par ordre alphabétique. La numérotation des pages recommence à 1 pour chaque chapitre. La numérotation des pages se compose de la lettre correspondant au chapitre et du numéro de page.
Exemple : la page B 2 est la deuxième page du chapitre B.

Ces instructions de service contiennent une description de plusieurs variantes de chariot. Lors de l'utilisation et de l'exécution de travaux de maintenance, veiller à utiliser la description adaptée au type de chariot disponible.

Les consignes de sécurité et les explications importantes sont signalées par les pictogrammes suivants :



Précède les consignes de sécurité qui doivent être observées pour éviter les dangers pour les personnes.



Précède les consignes qui doivent être observées pour éviter les dommages matériels.



Précède les conseils et les explications.

- Désigne l'équipement de série.
- Désigne l'équipement supplémentaire.

Dans l'intérêt du perfectionnement de la technique, le fabricant se réserve le droit de procéder à des modifications tout en conservant les caractéristiques essentielles du type d'appareil décrit, sans pour cela corriger les présentes instructions de service.

Table des matières

A	Utilisation conforme à l'usage prévu	
B	Description du chariot	
1	Description de l'utilisation, conditions d'utilisation	B1
2	Modules	B1
3.	Caractéristiques techniques	B2
3.1	Marquages et plaques signalétiques	B2
3.2	Plaque signalétique	B2
3.3	Batteries	B3
3.4	Dimensions	B3
C	Transport	
1	Changement par grue	C1
2	Transport	C1
D	Utilisation	
1	Prescriptions de sécurité pour l'exploitation du chariot	D1
2	Description des éléments de commande et du système de pesée	D2
3	Mise en service du chariot	D3
4	Maniement du chariot	D3
4.1	Règles de sécurité pour le déplacement	D3
4.2	Traction, direction, freinage	D4
4.3	Prise et pose d'unités de charge	D4
4.4	Utilisation du dispositif de pesée	D5
4.5	Alimentation en tension et durée d'utilisation	D5
4.6	Comment éviter les dysfonctionnements	D7
4.7	Éléments d'affichage et de commande	D8
4.7.1	Message à l'écran	D9
4.8	Pesée de charges	D10
5.0	Stationner et sécuriser le chariot	D16
5.1	Aide au dépannage	D16
E	Maintenance du chariot	
1	Sécurité d'exploitation et protection de l'environnement	E1
2	Consignes de sécurité pour la maintenance	E1
3	Entretien et inspection	E2
3.1	Consommables	E2
4	Remarques relatives à l'entretien	E2
4.1	Préparation du chariot pour les travaux d'entretien et de maintenance	E2
4.2	Remise en service	E2
5	Contrôle de sécurité périodique et en cas d'événements inhabituels	E3
6	Mise hors service définitive, élimination	E3

A Utilisation conforme à l'usage prévu

Les présentes instructions de service décrivent un chariot avec fonction de pesée destiné au levage et au transport d'unités de charge.

Il doit être utilisé, commandé et entretenu conformément aux instructions de service. Toute autre utilisation est considérée comme non conforme et peut entraîner des blessures et endommager le chariot ou les biens matériels. Éviter notamment toute surcharge due à des charges trop lourdes ou prises sur le côté. La charge maximale pouvant être supportée est indiquée sur la plaque signalétique ou le diagramme de charge figurant sur l'appareil. Il est interdit d'utiliser le chariot dans des zones présentant un risque d'incendie ou d'explosion ou encore dans des atmosphères susceptibles de provoquer la corrosion ou fortement chargées en poussières.

Obligations de l'exploitant : l'exploitant, au sens des instructions de service, est toute personne naturelle ou juridique utilisant elle-même le chariot ou toute autre personne ayant été désignée pour l'utiliser. Dans des cas particuliers (p. ex. leasing, location), l'exploitant est la personne qui est responsable de l'exploitation suivant les accords contractuels en vigueur entre le propriétaire et l'utilisateur du chariot.

L'exploitant doit garantir une utilisation conforme du chariot et permettant d'éviter toutes sortes de dangers pour la vie et la santé de l'utilisateur ou de tierces personnes. En outre, il faut veiller au respect des consignes de prévention des accidents, de toutes les autres règles de sécurité technique ainsi que des directives d'exploitation, d'entretien et de maintenance. L'exploitant doit s'assurer que tous les utilisateurs ont lu et compris ces instructions de service.



En cas de non-respect de ces instructions de service, notre garantie s'éteint. Il en va de même si des travaux non conformes ont été effectués sur l'engin par le client et/ou une tierce personne sans l'accord du service après-vente du fabricant.

Montage d'accessoires : le montage ou l'intégration de dispositifs supplémentaires ayant une influence sur les différentes fonctions du chariot ou complétant ces fonctions est seulement autorisé(e) après l'accord écrit du fabricant. Le cas échéant, se procurer une autorisation auprès des autorités locales.

L'accord des autorités locales ne remplace cependant pas l'autorisation du fabricant.

B Description du chariot

1 Description de l'utilisation, conditions d'utilisation

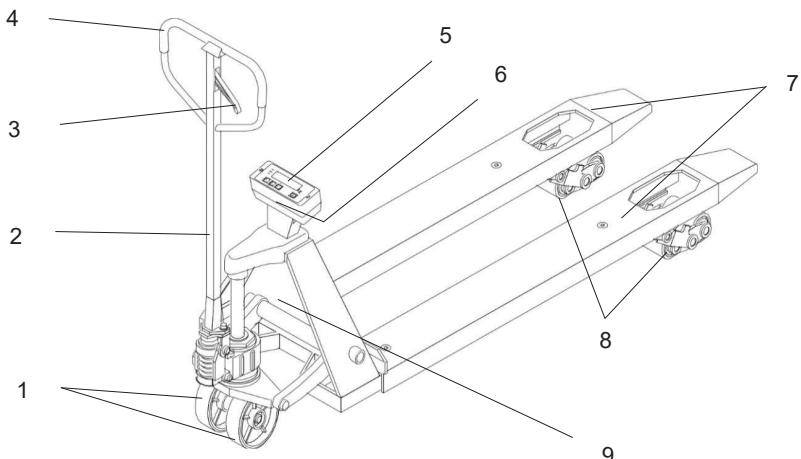
Le chariot est un transpalette avec dispositif de pesée destiné au transport de marchandises sur sol plat. Ce chariot permet de prendre en charge des palettes avec fond ouvert ou avec des planches transversales en dehors de la zone des roues porteuses. Le chariot convient pour les contrôles de réception des marchandises, pour déterminer les poids d'expédition et pour éviter toute surcharge. Pour la capacité de charge, voir la plaque signalétique et la plaque de la force portante Qmax.

Conditions d'utilisation :

température de service : de 10 °C à +40 °C pour une humidité relative de l'air de 10 à 95 %.

éclairage ambiant : au moins 50 Lux

2 Modules



Pos.		Désignation
1	●	Roues directrices
2	●	Timon
3	●	Poignée « Neutre/élever/abaisser fourches »
4	●	Poignée-étrier
5	●	Élément de commande et d'affichage, dispositif de pesée
6	●	Plaque signalétique Appareil de commande et d'affichage du dispositif de pesée
7	●	Dispositif de prise de charge
8	●	Galets porteurs
9	●	Plaque signalétique

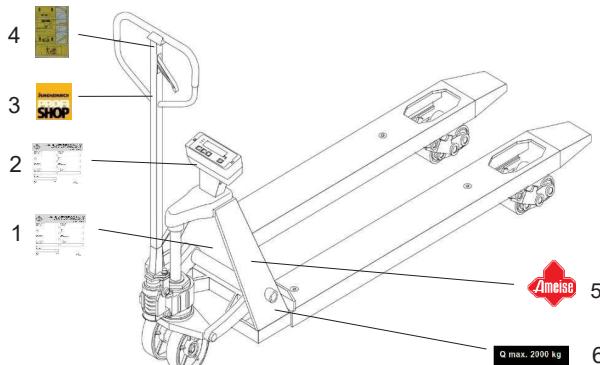
● = équipement de série

○ = équipement supplémentaire

3. Caractéristiques techniques

Capacité de charge	2 000 kg
Tolérance de mesure avec charge de 2 000 kg	+/- 1,0 kg
Hauteur d'élévation min./max.	90 - 200 mm
Diamètre des roues directrices	180 mm
Diamètre des galets de fourche	74 x 74 x 93 mm / 74 x 70 mm
Poids propre	104 kg

3.1 Marquages et plaques signalétiques



Panneaux d'avertissement et plaques indicatrices	
1	Plaque signalétique
2	Plaque signalétique Appareil de commande et d'affichage
3	Jungheinrich PROFISHOP
4	Plaque indicatrice « Maniement correct »
5	Logo Ameise, des deux côtés
6	Plaque « Q max » ; des deux côtés

Les panneaux d'avertissement et plaques indicatrices doivent être installés selon la figure. Les indications sur le chariot complètent ces instructions de service. Tout panneau endommagé ou manquant doit immédiatement être remplacé.

3.2 Plaque signalétique

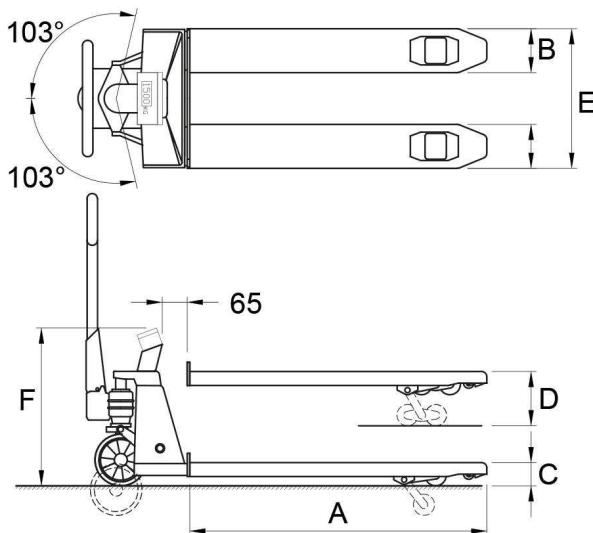
Les indications suivantes sont représentées sur la plaque signalétique

Jungheinrich PROFISHOP AG & Co. KG Haferweg 24, 22769 Hamburg, GERMANY <small>Hersteller / Manufacturer</small>	
Produktbezeichnung Product Type	Artikelnummer Item Number
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Type Type	Option Option
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Serial Number Seriennummer	Year of Manufacture Baujahr
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Rated Capacity Nenntragfähigkeit	Tare Weight Leergewicht
<input type="text"/>	<input type="text"/>

3.3 Batteries

Modèle	Nombre	Capacité	Tension
Incréments de 1 kg	4	1,5 AH/par unité	1,5 V/par unité

3.4 Dimensions



A	Longueur des fourches	1 150 mm
B	Largeur des fourches	180 mm
C	Hauteur des fourches, abaissées	85 mm
D	Hauteur des fourches, max.	200 mm
E	Largeur au-dessus des fourches	555 mm
F	Hauteur du rebord supérieur de l'écran	600 mm

C Transport

1 Chargement par grue

N'utiliser que des engins de levage d'une capacité de charge suffisante (pour le poids de la charge, se référer à la plaque signalétique du chariot).

Chargement du chariot par grue

Conditions préalables

- Stationner et sécuriser le chariot (voir le paragraphe D, chapitre 5.0)

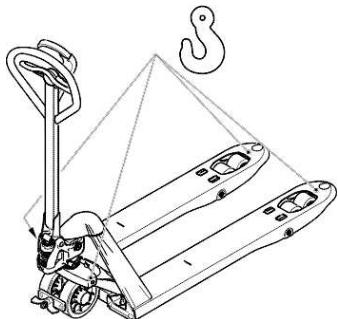


Outilage et matériel requis

- Engin de levage
- Élingues

Procédure

- Fixer les élingues aux points d'accrochage.
- Accrocher les élingues de sorte qu'elles ne puissent pas glisser.
- Les dispositifs d'élingage des élingues doivent être installés de sorte à ne toucher aucun composant



Le chariot peut désormais être chargé à l'aide d'une grue.

2 Transport



Pour le transport sur un camion ou une remorque, le chariot doit être correctement arrimé.

Sécuriser le chariot pour le transport

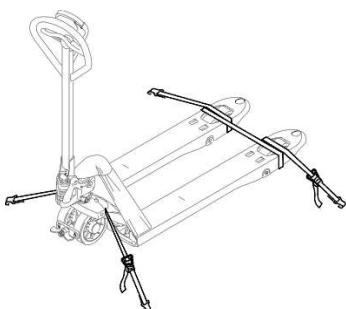
Conditions préalables

- Chariot chargé.
- Chariot stationné et sécurisé (voir le paragraphe D, chapitre 5.0)

Outil et matériel nécessaires : sangles d'arrimage

Procédure

- Pour arrimer le chariot, faire passer la sangle de serrage par les points d'accrochage et la fixer aux anneaux.
- Serrer à fond la sangle de serrage au moyen du tendeur.



Cette opération doit être effectuée des deux côtés du chariot. Le chariot peut désormais être transporté.

D Utilisation

1 Prescriptions de sécurité pour l'exploitation du chariot

Droits, obligations et règles de comportement pour le pilote : Le pilote doit être informé de ses droits et de ses obligations et doit être instruit au maniement du chariot et familiarisé avec le contenu de ces instructions de service. Les droits nécessaires doivent lui être accordés.

Interdiction d'utilisation par les personnes non autorisées : le pilote est responsable du chariot durant les heures de travail. Il doit interdire la conduite ou l'actionnement du chariot à toute personne non autorisée. Il est interdit de soulever ou de transporter des personnes.

Dommages et vices : tous les dommages et autres vices sur le chariot ou l'accessoire rapporté doivent immédiatement être signalés au service responsable. Il est interdit d'utiliser des chariots dont le fonctionnement n'est pas sûr (p. ex. roues usées ou freins défectueux) avant de les avoir remis correctement en état.

Réparations : le pilote ne doit effectuer aucune réparation ni modification sur le chariot sans avoir reçu de formation ni d'autorisation spécifiques. Il ne doit en aucun cas mettre les dispositifs de sécurité et les commutateurs hors service ni les dérégler.

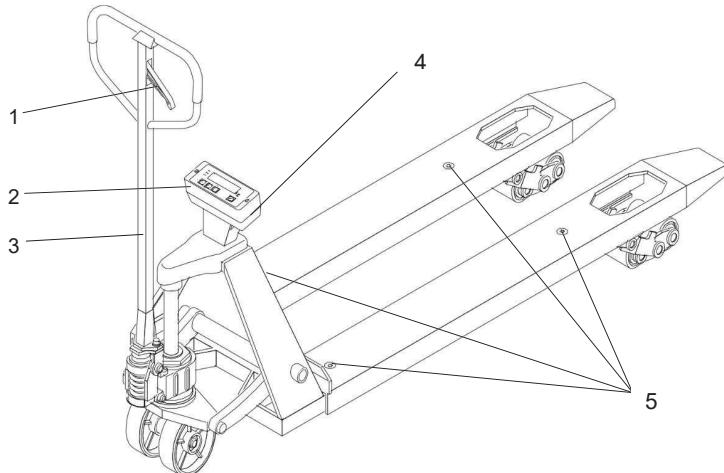
Zone dangereuse : la zone dangereuse est un endroit où des personnes sont mises en danger par des mouvements de traction ou d élévation du chariot, de son dispositif de prise de charge (p. ex. bras de fourche ou accessoires rapportés) ou de la charge. La zone pouvant être atteinte par la chute éventuelle d'une charge ou un dispositif de travail s'abaissant / tombant est également considérée comme zone dangereuse.



Les personnes non autorisées doivent être priées de sortir des zones dangereuses. En cas de danger, les personnes doivent être averties à temps par un signal. Arrêter immédiatement le chariot si les personnes refusent de quitter la zone dangereuse malgré les avertissements.

Dispositifs de sécurité et panneaux d'avertissement : respecter impérativement les dispositifs de sécurité, les panneaux d'avertissement et les consignes de sécurité décrites ici.

2 Description des éléments de commande et du système de pesée



Pos.	Élément de commande ou d'affichage		Fonction
1	Poignée « Élever/abaisser fourches »	●	Choix de la fonction éléver/neutre/abaisser.
2	Élément de commande et d'affichage, dispositif de pesée	●	Utilisation du dispositif de pesée. Affichage du poids sur les fourches
3	Timon	●	Déplacer et diriger le chariot. Élever/abaisser manuellement les fourches.
4	Batterie	●	Alimentation électrique
5	4 cellules de pesée	●	Pesage de la charge

● = équipement de série

○ = équipement supplémentaire

Détermination du poids

Quatre cellules de pesée sont vissées sur le cadre de charge et le dispositif de prise de charge. Les cellules de charge et les câbles de connexion vers l'unité d'analyse et d'affichage sont protégés par le montage.

Appareil de commande et d'affichage

Il affiche les poids, les états du système et les nombres de pièce (o). Toutes les fonctions du système de pesée s'actionnent via les touches en dessous de l'écran d'affichage.

3 Mise en service du chariot

 Avant de mettre le chariot en service, de le conduire ou de soulever une unité de charge, le pilote doit s'assurer que personne ne se trouve dans la zone dangereuse.

Contrôles et travaux avant la mise en service quotidienne

 Inspecter intégralement le chariot (en particulier les roues et le dispositif de prise de charge) à la recherche d'éventuels dommages .

4 Maniement du chariot

4.1 Règles de sécurité pour le déplacement

Voies de circulation et zones de travail : Seules les voies de circulation autorisées par l'exploitant peuvent être utilisées. Les personnes non autorisées doivent rester hors des zones de travail. La charge ne doit être posée qu'aux endroits prévus à cet effet.

Comportement lors du déplacement : Le pilote doit adapter la vitesse de traction aux conditions locales. Il doit conduire à vitesse réduite par exemple pour prendre des virages, aborder des passages étroits, passer à travers des portes battantes et rouler à des endroits à visibilité limitée. Il doit toujours maintenir une distance d'arrêt suffisante entre son propre chariot et le chariot le précédant et veiller à toujours rester maître de son chariot. Il doit éviter de s'arrêter brusquement (sauf en cas de danger), de prendre des virages trop rapidement, de doubler à des endroits dangereux ou à visibilité limitée.

Conditions de visibilité lors du déplacement : Le pilote doit regarder dans le sens de la marche et toujours avoir une visibilité suffisante sur le trajet qu'il parcourt. Si les unités de charge transportées gênent la visibilité, le chariot doit être conduit avec la charge placée à l'arrière. Si cela n'est pas possible, une deuxième personne servant de guide doit précéder le chariot à pied.

Déplacements en montées et en descentes : Il est interdit de circuler avec le chariot sur une pente ou une montée ou de l'y stationner.

Déplacements sur les monte-charges et les ponts de chargement : emprunter des monte-charges ou des hayons de chargement n'est possible que si leur capacité de charge est suffisante, que leur construction permet le passage du chariot et que l'exploitant l'autorise. Ceci doit être contrôlé avant le passage. Le chariot doit emprunter le monte-charge avec l'unité de charge dirigée vers l'avant et prendre une position excluant tout contact avec les parois. Les personnes prenant place dans le monte-chARGE doivent y monter lorsque le chariot est bien stationné et doivent en sortir en premier.

Caractéristiques de la charge à transporter : seules des charges fixées de façon conforme peuvent être transportées.

4.2 Traction, direction, freinage



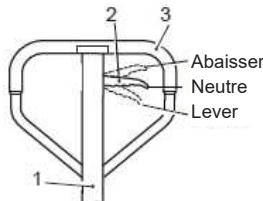
Il est strictement interdit de transporter des personnes avec le chariot.

Traction

- Amener la poignée (2) en position « Neutre ».
- Le chariot peut être tiré ou poussé au niveau de la poignée-étrier (3) du timon (1).



- Pendant les mouvements sous charge, la poignée (2) doit se trouver dans la position « Neutre ».



Direction

- Basculer le timon (1) vers la gauche ou la droite, plage de pivotement env. 105°.



Dans les virages serrés, le timon dépasse des contours du chariot !

Freinage

En cas d'urgence, le chariot peut être freiné en abaissant la charge :

- Actionner la poignée (2) en direction de « Abaisser » pour abaisser la charge.

4.3 Prise et pose d'unités de charge



Avant de prendre une unité de charge, le pilote doit s'assurer qu'elle est correctement palettisée et qu'elle ne dépasse pas la capacité de charge du chariot. La prise transversale de matériaux longs est interdite.



Possibilité de renversement du chariot en raison d'une charge utile trop élevée.

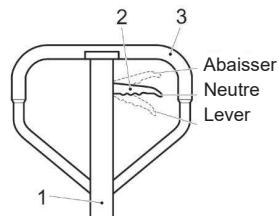


- Pendant les mouvements sous charge, la poignée (2) doit se trouver dans la position « Neutre ».

- Actionner la poignée (2) en direction de « Abaisser » pour abaisser le dispositif de prise de charge.
- Déplacer le chariot avec le dispositif de prise de charge complètement glissé sous l'unité de charge.

Lever

- Pousser la poignée (2) en direction de « Lever ».
- Soulever la fourche en actionnant le timon (1) vers le haut et vers le bas jusqu'à ce que la hauteur d'élévation souhaitée soit atteinte.
- Amener la poignée (2) en position « Neutre ».



Élévation rapide

Remarque : L'élévation rapide agit jusqu'à 120 kg. Pour les palettes dont le poids est supérieur à 120 kg, l'élévation rapide agit pour le trajet sous la palette. Dès que la charge est soulevée, le chariot bascule en élévation normale.

Abaïsser

- Pousser la poignée (2) dans le sens « Abaisser » pour abaisser la charge.
- Amener la poignée (2) en position « Neutre ».

4.4 Utilisation du dispositif de pesée

Mise en service

Appuyer sur la touche Marche/Arrêt pour activer le système de pesée.

Au bout de trois à cinq minutes, le système électronique et les cellules de pesée ont atteint la température de service. Avant, des écarts de jusqu'à 0,3 % sont possibles.

-  N'élever les charges qu'après un réglage du zéro.

4.5 Alimentation en tension et durée d'utilisation

L'alimentation en tension est assurée par 4 piles AA de 1,5 V. En cas de non utilisation, une coupure automatique intervient après 3 minutes.

Avec 5 pesées par jour, la durée d'utilisation des piles est d'un an.

Remplacement des piles de l'appareil de commande et d'affichage



- En cas de fuite d'acide, éviter tout contact avec la peau, les yeux et les muqueuses.
- En cas de contact de l'acide avec les parties concernées, les rincer immédiatement à grande eau et consulter un médecin dans la foulée.

Consignes générales relatives aux piles

Toujours sortir immédiatement les piles épuisées et/ou endommagées de l'appareil. Sortir les piles de l'appareil si l'appareil est censé ne pas être utilisé pendant une période prolongée. Les piles peuvent couler et endommager l'appareil.

Avant d'insérer les piles, nettoyer les contacts des piles et de l'appareil. Toujours remplacer toutes les piles en même temps. Veiller à la polarité correcte lors de l'insertion des piles.

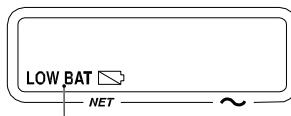
N'utiliser que des piles de même type. Ne pas mélanger entre elles des piles de type différent, des piles usagées et des piles neuves.

Ne pas exposer les piles à des conditions extrêmes, ne pas les déposer sur des radiateurs et ne pas les exposer aux rayons directs du soleil. Il y a un risque accru d'écoulement.

En cas de fuite d'acide, éviter tout contact avec la peau, les yeux et les muqueuses. En cas de contact de l'acide avec les parties concernées, les rincer immédiatement à grande eau et consulter un médecin dans la foulée.

Il est interdit de recharger les piles ou de les réactiver par d'autres moyens, de les ouvrir, de les jeter au feu ou de les court-circuiter.

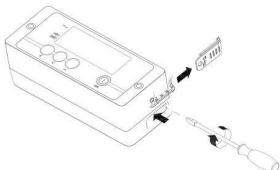
- Si « LOW BAT » (6) apparaît sur l'afficheur, c'est que la tension des piles est trop faible et qu'il faut remplacer les piles.



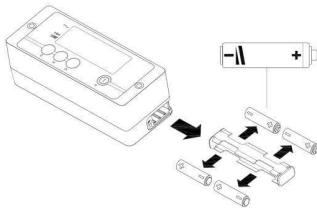
Remplacer la batterie

- ➔ Éteindre le dispositif de pesée avant de remplacer les piles.
- ➔ Si le système est utilisé avec plusieurs équipes, il est recommandé d'acheter des accumulateurs supplémentaires (en option).

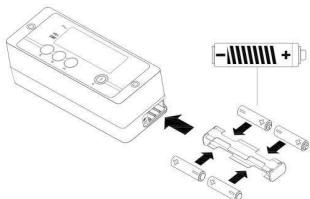
1.



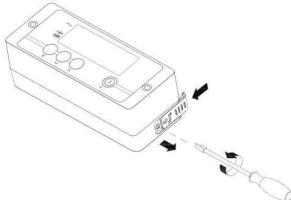
2.



3.



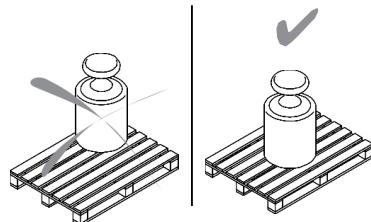
4.



4.6 Comment éviter les dysfonctionnements



Centrer la charge sur la palette pour obtenir un résultat de pesée correct.



En cas de sollicitation excentrée, les fourches se fléchissent et se tordent légèrement. Ce qui peut réduire l'exactitude.

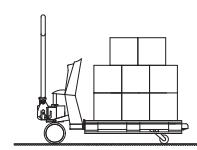
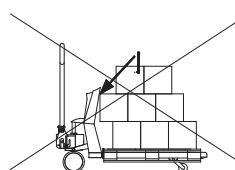
Sur les modèles homologués à l'étalonnage, une sollicitation excentrée ou une position inclinée peut influer sur l'exactitude des résultats de mesure. Dans ce cas, l'activation du capteur d'inclinaison éteint l'affichage.



L'opération de pesée ne doit pas être perturbée par d'autres objets.



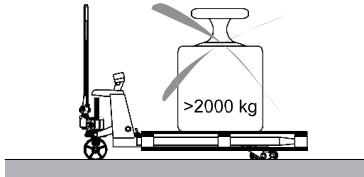
La charge doit être levée librement sans toucher le boîtier de l'appareil d'affichage ni d'autres palettes.



Élévation incorrecte de la charge



Ne pas dépasser la capacité de charge maximale du chariot.

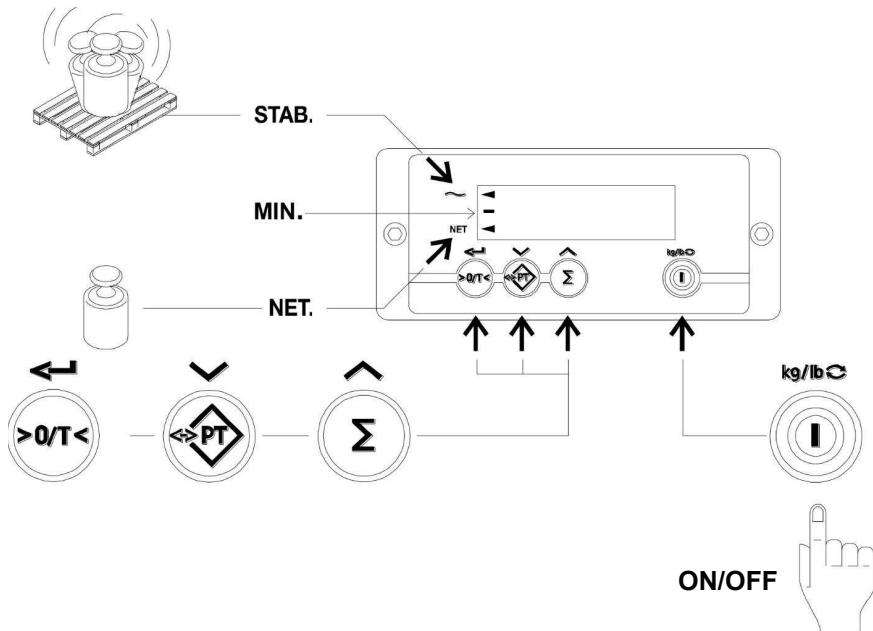


Plage de température : entre -10 et +40°C, la divergence maximale se situe autour de 0,1% du poids pesé. En dehors de cette plage de température, des divergences de jusqu'à 0,3 % peuvent survenir.

Comme de l'eau de condensation peut se déposer dans le système électronique, il faut éviter les changements de température rapides. En cas de grandes différences de température, il faut éteindre la balance pour qu'elle s'acclimate.

4.7 Éléments d'affichage et de commande

Classe de protection : Appareil de commande et d'affichage du dispositif de pesée : IP65, cellules de charge : IP67



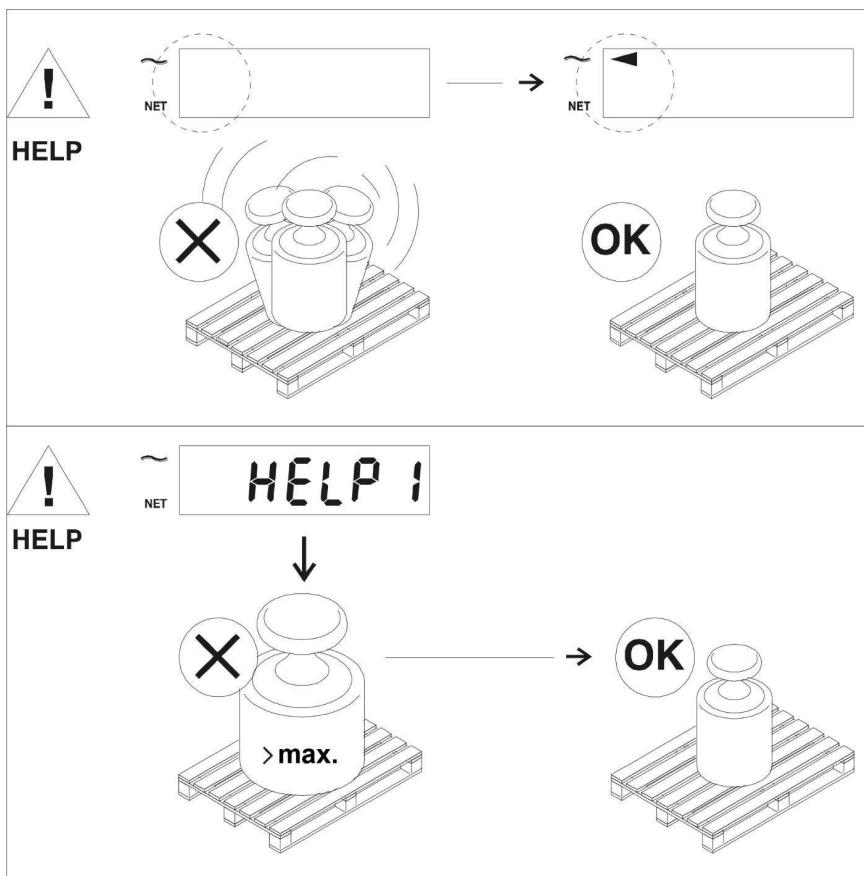
Résolution de l'affichage du poids

Plage de poids	Résolution
De 0 à 2 000 kg	1,0 kg

4.7.1 Message à l'écran

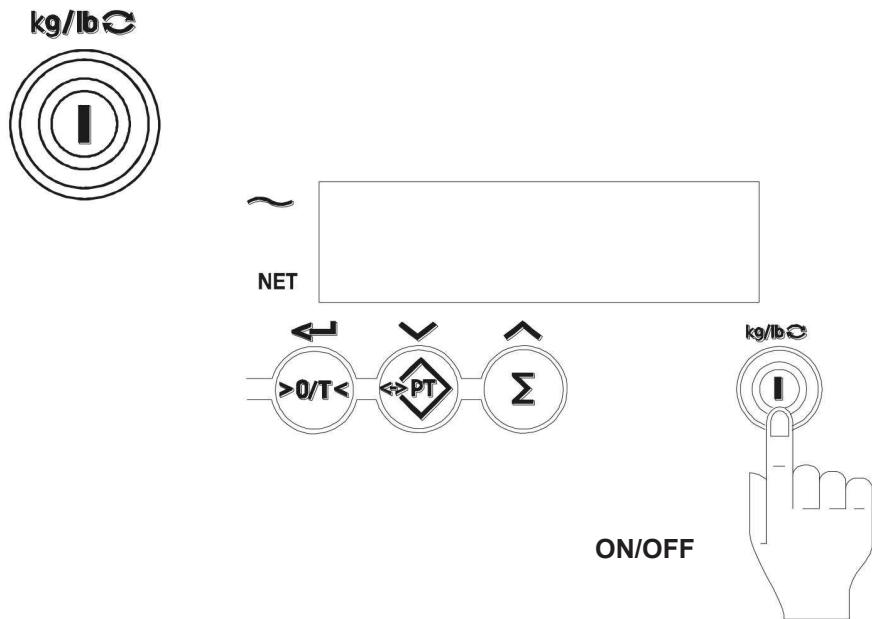
Les messages suivants peuvent s'afficher à l'écran :

Le poids pesé dépasse le poids maximal réglé. Pour éviter d'endommager l'écran ou les cellules de pesée, il faut immédiatement délester le système de pesée.

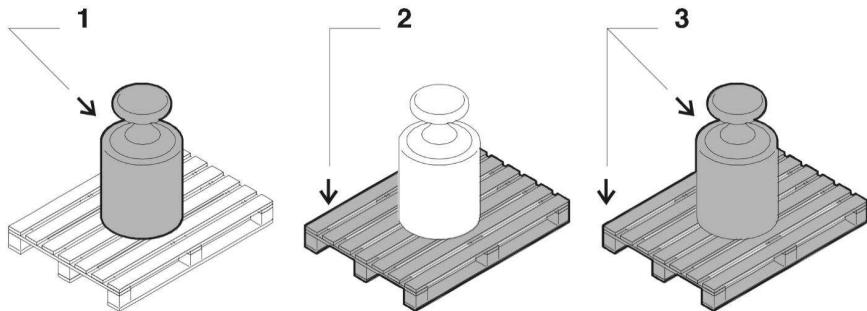


4.8 Pesée de charges

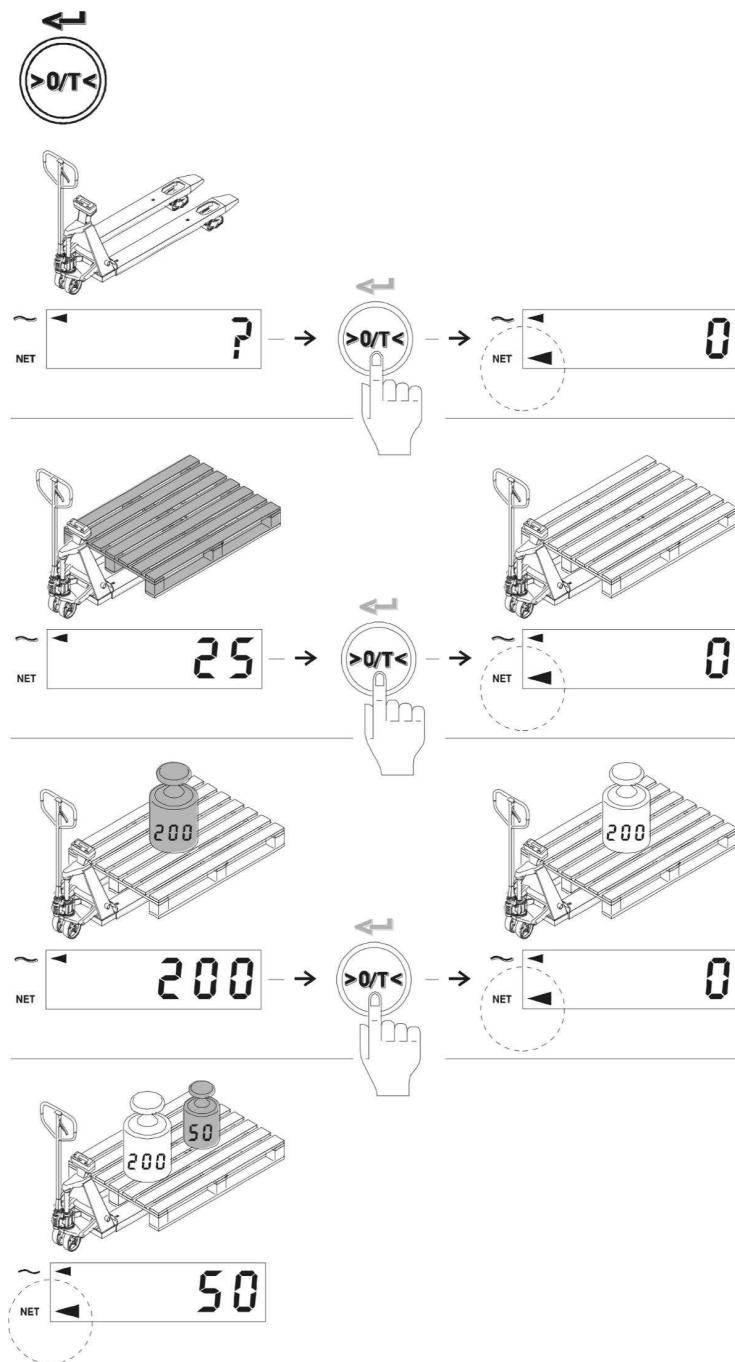
ON/OFF



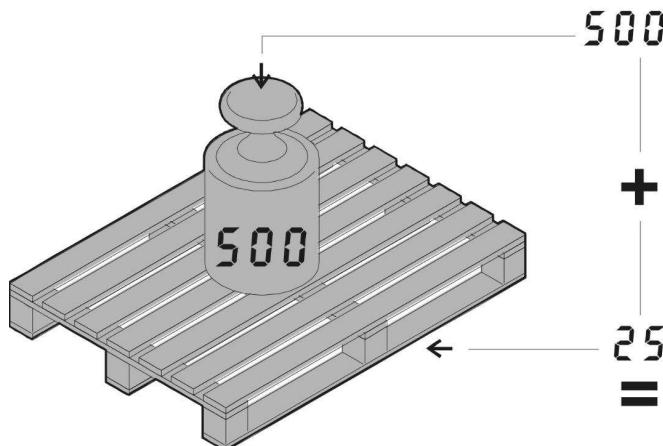
Net + tare = brut



Fonction de mise à zéro et de tare



Saisie manuelle de la tare



~ NET 525



~ NET 00777 →



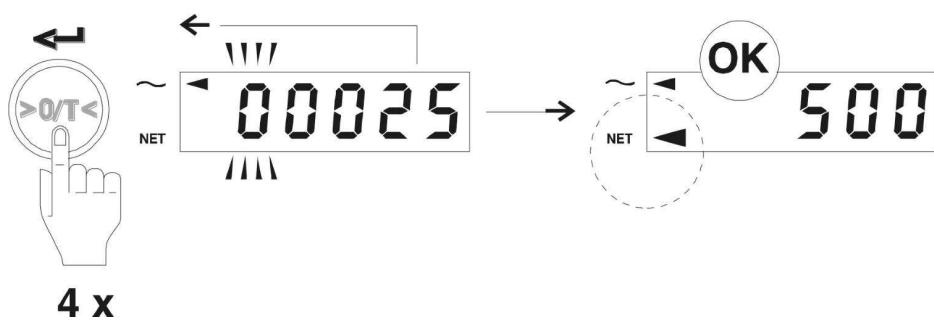
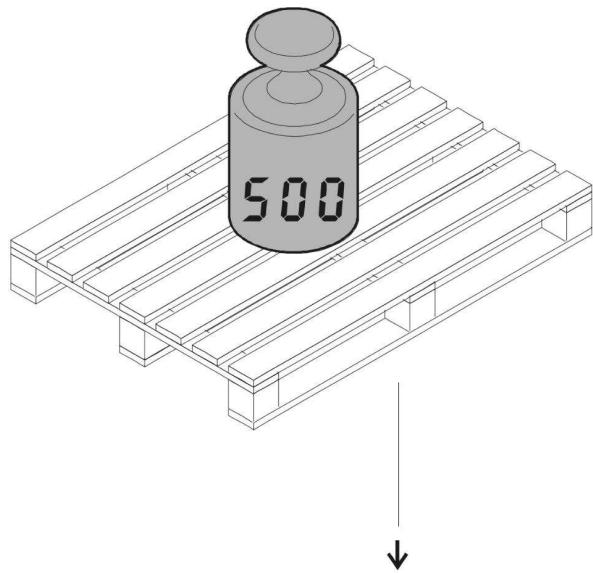
~ NET 00775 →



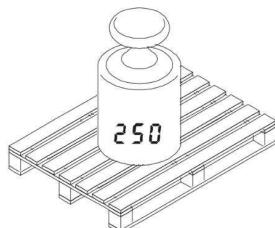
~ NET 00775 →



~ NET 00725 →



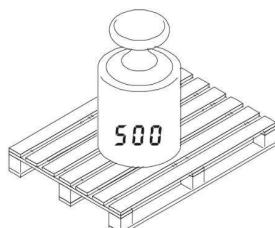
Cumuler



~
NET **250**



--01--
250

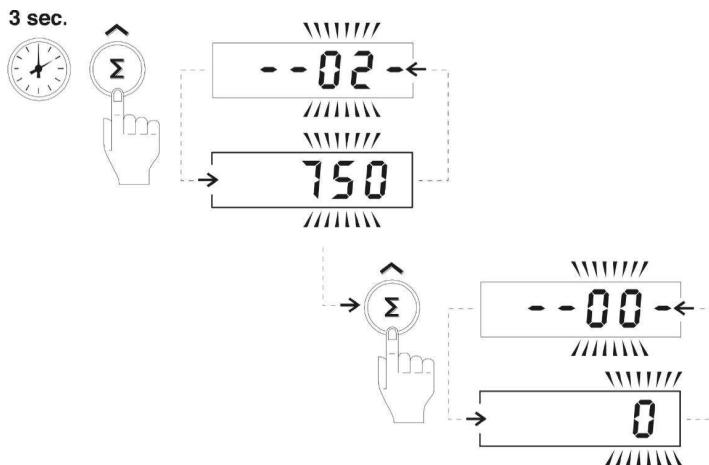


~
NET **500**



--02--
750

Total et réinitialisation



5.0 Stationner et sécuriser le chariot



Toujours stationner le chariot en toute sécurité.

Ne pas stationner le chariot dans des pentes et toujours abaisser complètement les fourches. En cas de transport sur un camion ou une remorque, le chariot doit être correctement chargé. Le chariot doit être sanglé et des cales doivent être placées sous les roues pour le bloquer.

5.1 Aide au dépannage

Ce chapitre permet de localiser et, le cas échéant, d'éliminer des défauts élémentaires ou des conséquences de fausses manœuvres. Pour localiser l'erreur, effectuer les opérations prescrites dans le tableau en procédant dans l'ordre chronologique.

Défaut	Cause possible	Remèdes
Affichage sur l'appareil de commande et d'affichage illisible.	<ul style="list-style-type: none">– Température de service non atteinte ou dépassée.– Fiche de raccordement desserrée ou rupture de câble.– Tension des piles trop faible.	<ul style="list-style-type: none">– Observer la température ambiante.– Si nécessaire, contacter le service après-vente du fabricant.– Remplacer les piles.
Défauts de l'affichage du système de pesée		<ul style="list-style-type: none">– voir le paragraphe D, chapitres 4.6 et 4.7.1.
Le chariot n'atteint pas la hauteur d'élévation max.	<ul style="list-style-type: none">– trop peu d'huile dans le réservoir	<ul style="list-style-type: none">– faire l'appoint d'huile
Le chariot ne soulève pas.	<ul style="list-style-type: none">– pas d'huile dans le réservoir– huile encrassée– air dans l'huile	<ul style="list-style-type: none">– faire l'appoint d'huile– vidanger l'huile– purger le système hydraulique
Le chariot ne s'abaisse pas.	<ul style="list-style-type: none">– le piston d'élévation ou la pompe est déformé(e) suite à une surcharge due à des charges trop lourdes ou prises d'un seul côté.– le piston d'élévation est rouillé ou grippé suite à des fourches restées longtemps en position élevée.	<ul style="list-style-type: none">– remplacer le piston d'élévation ou la pompe– en cas de non utilisation, stationner le chariot en position abaissée. Veiller à graisser le piston d'élévation.
Fuites	<ul style="list-style-type: none">– le joint est usé ou endommagé.– le composant est arraché.	<ul style="list-style-type: none">– mettre un nouveau joint en place
Le chariot s'abaisse de lui-même.	<ul style="list-style-type: none">– huile encrassée bloquant la soupape de purge.– groupe hydraulique partiellement arraché ou cassé.– air dans l'huile	<ul style="list-style-type: none">– vidanger l'huile de manière conforme et nettoyer la soupape de purge– contrôler et remplacer le composant endommagé– purger le système hydraulique



Si la panne n'a pas pu être supprimée après avoir appliqué les « mesures de dépannage », en informer le service après-vente du fabricant car seul un personnel de service après-vente qualifié et spécialement formé peut procéder à d'autres mesures d'élimination des erreurs.

E Maintenance du chariot

1 Sécurité d'exploitation et protection de l'environnement



Il est interdit de procéder à des modifications sur le chariot, en particulier sur les dispositifs de sécurité. Les vitesses de travail du chariot ne doivent en aucun cas être modifiées.



Seules les pièces d'origine sont soumises à notre contrôle de qualité. N'utiliser que des pièces de rechange du fabricant afin de garantir un fonctionnement sûr. Les anciennes pièces et l'outillage remplacé doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur dans le respect de l'environnement. Le service de vidange du fabricant est à disposition pour effectuer les vidanges d'huile.

Après avoir effectué les contrôles et les travaux de maintenance, il faut effectuer les opérations du paragraphe « Remise en service ».

2 Consignes de sécurité pour la maintenance



Forte compression du ressort stockée dans le ressort du timon.

Lors du démontage, léger risque possible de blessure à la main ou au niveau du visage. Pour maintenir la coupelle de ressort enfoncee, insérer un boulon à l'horizontale dans le trou. Boulon Ø 8 mm, longueur optimale du boulon 10 cm.

Faire exclusivement démonter l'unité hydraulique par du personnel spécialisé dûment formé et équipé d'outils spéciaux.

Personnel de maintenance : Seul du personnel dûment formé est habilité à procéder à la maintenance et à la réparation des chariots. Parmi son personnel, le service après-vente du fabricant compte des techniciens de service après-vente formés spécialement pour ces travaux.

Soulèvement et mise sur cales : pour soulever le chariot, les élingues doivent toujours être fixées aux points prévus à cet effet. Exclure tout risque de glissement ou de basculement lors de la mise sur cric en utilisant des moyens appropriés (cales, blocs de bois). La fourche doit être retenue par une chaîne suffisamment solide pour pouvoir effectuer des travaux sous la fourche de charge élevée.

Pneus : la qualité des pneus influe sur la stabilité et le comportement de déplacement du chariot. Lors du remplacement des roues/galets montés en usine, utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine du fabricant car, dans le cas contraire, les données indiquées sur la fiche technique ne peuvent être respectées.

3 Entretien et inspection

Un service d'entretien compétent et minutieux est l'une des conditions primordiales pour une utilisation sûre du chariot. Si les travaux de maintenance réguliers sont négligés, une panne du chariot risque de s'ensuivre, ce qui constitue de plus un danger pour le personnel et pour le fonctionnement.



Il faut contrôler le niveau d'huile toutes les 4 000 heures de service, toutefois au moins tous les 6 mois (type : ISO VG32, viscosité 30cSt à 40 °C). Contenance : 0,4 litre.

Lubrifier les articulations tous les mois avec un vernis de glissement contenant du MoS2.

3.1 Consommables

Manipulation des consommables : les consommables doivent toujours être manipulés correctement et conformément aux prescriptions du fabricant.



Une manipulation incorrecte présente des risques pour la santé, la vie et l'environnement. Ne stocker les consommables que dans des récipients conformes aux prescriptions. En raison de leur caractère inflammable, il ne faut pas les mettre en contact avec des composants chauds ou des flammes nues.

Utiliser uniquement des récipients propres pour le remplissage de produits consommables. Il est interdit de mélanger des produits consommables de différentes qualités. Il est possible de faire abstraction de ce règlement uniquement si le mélange est expressément prescrit dans ces instructions de service.

Éviter de renverser le produit. Tout liquide renversé doit être immédiatement éliminé en utilisant un liant approprié et il convient de se débarrasser du mélange consommable-liant en respectant les réglementations en vigueur.

4 Remarques relatives à l'entretien

4.1 Préparation du chariot pour les travaux d'entretien et de maintenance

Toutes les mesures de sécurité nécessaires doivent être prises afin d'éviter les accidents lors des travaux d'entretien et de maintenance.



Le flux de la pompe risque d'être interrompu si le transpalette est placé sur le côté pour effectuer des travaux de réparation/d'entretien. Avant la remise en service, lever et abaisser plusieurs fois le timon, pendant que la poignée est en position « Abaisser » afin de réactiver l'aspiration de la pompe.

4.2 Remise en service

La remise en service après les travaux de nettoyage ou de maintenance ne doit être effectuée qu'après avoir exécuté les opérations suivantes :

- Lubrifier le chariot.
- Purger le système hydraulique en pompant le transpalette manuel complètement vers le haut.

5 Contrôle de sécurité périodique et en cas d'événements inhabituels

- Un contrôle de sécurité doit être effectué conformément aux prescriptions nationales. Jungheinrich recommande un contrôle conformément à la directive FEM 4.004.

Le chariot doit être contrôlé au moins une fois par an (respecter les prescriptions nationales) ou après des événements inhabituels par une personne spécialement habilitée. Cette personne doit remettre son expertise et son jugement uniquement du point de vue de la sécurité, sans se laisser influencer par l'entreprise ou des raisons commerciales. Elle doit disposer de connaissances et d'une expérience suffisantes pour être en mesure de juger de l'état d'un chariot et de l'efficacité du dispositif de sécurité selon les règles techniques et de base pour la vérification des chariots.

Ce contrôle comprend une vérification complète de l'état technique du chariot relative à la sécurité contre les accidents. En outre, le chariot doit subir un contrôle concernant les détériorations susceptibles d'être causées par une utilisation incorrecte éventuelle. Un rapport de contrôle doit être établi. Les résultats du contrôle doivent être conservés au moins jusqu'au deuxième prochain contrôle.

L'exploitant se doit de supprimer les pannes dans les plus brefs délais.

- Après le contrôle, une plaquette de contrôle est apposée sur le chariot pour en donner une indication visible. Cette plaquette indique le mois et l'année du contrôle suivant.

6 Mise hors service définitive, élimination

- La mise hors service définitive et correcte ou bien l'élimination du chariot doit être effectuée conformément aux prescriptions légales en vigueur dans le pays de l'exploitant. Respecter plus particulièrement les réglementations relatives à l'élimination de la batterie, des consommables ainsi que des composants électroniques et électriques.